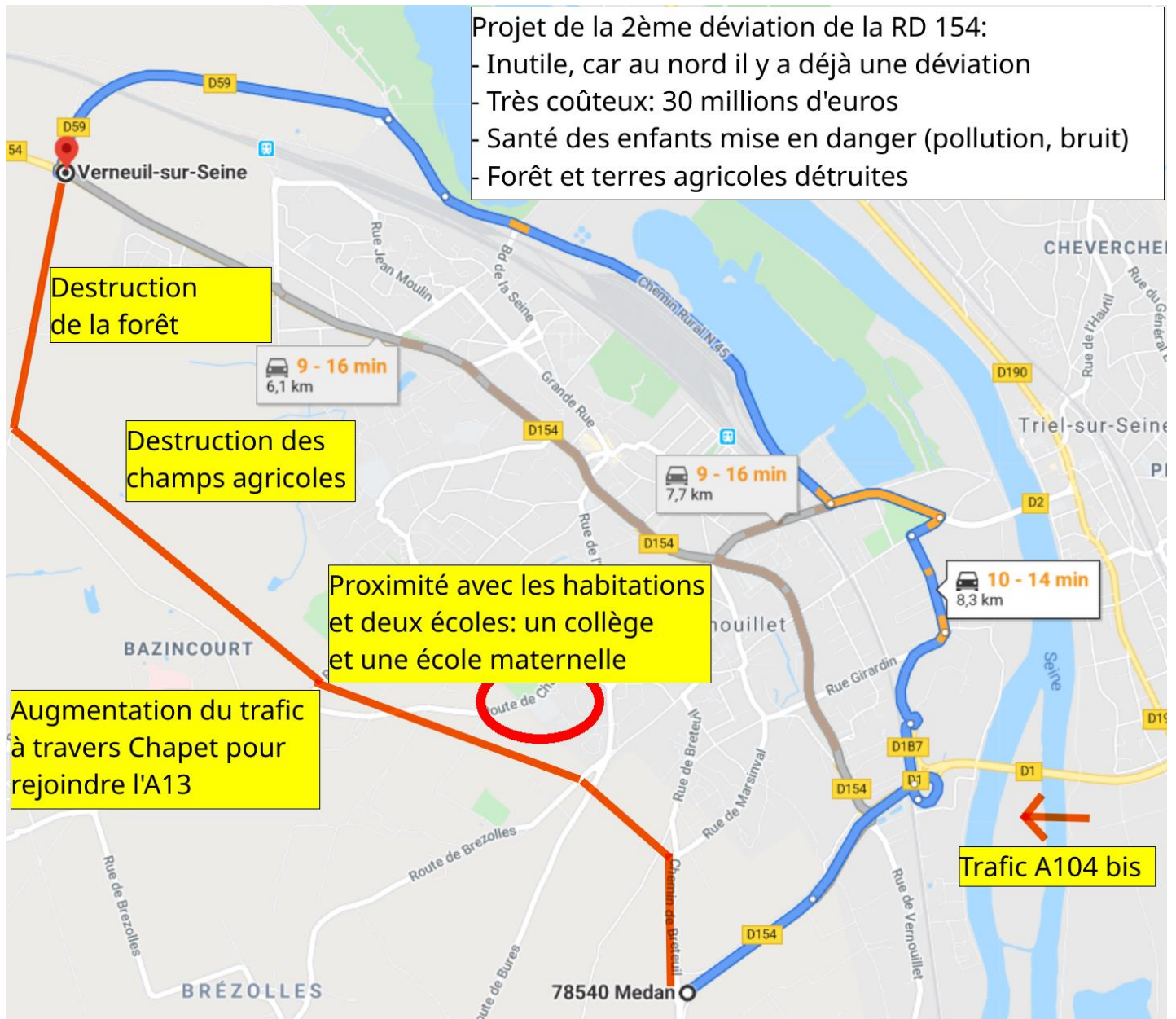


Déviations de la RD 154: Il est encore temps de dire NON !

Pourquoi s'opposer à ce projet ? Voici le résumé des points importants:



En rouge: tracé du projet de 2ème déviation au sud avec une mise en service prévue pour 2023.

Cercle rouge : Collège et école maternelle de Vernouillet à moins de 100m du tracé.

En gris: RD 154 traversant Verneuil et Vernouillet

En bleu: déviation déjà existante au nord

Un lundi matin à 8h, les temps de trajet estimés sur la RD 154 et sur sa déviation au nord sont similaires à cause des bouchons sur la RD 154. La déviation au nord est plus rapide si on vient par le nouveau pont de Triel (D1).

Tourner la page svp.

Le détail des raisons de notre opposition au projet de déviation de la RD 154 :

Ce projet de déviation, initié dans les années 80, apparaît maintenant comme dépassé et très coûteux (30 millions d'euros). Il est encore temps d'agir pour éviter ce désastre écologique et de santé publique. Ce projet encourage la circulation automobile, sans tenir compte des **nouvelles opportunités** qui se présentent, telles que **l'arrivée du RER-E et le développement de circulations douces**.

La déviation serait un **désastre écologique**, car elle traverserait deux zones protégées, dont celle du Bois Régional de Verneuil, à la biodiversité très riche : landes, zones humides et boisées. Le fait de couper cette forêt en deux aurait des **conséquences lourdes sur les espèces protégées** qui y vivent.

Cette déviation entraînerait également la **destruction de terres agricoles**, alors que la proximité des approvisionnements alimentaires et le développement des circuits courts est un véritable enjeu pour réduire les besoins en transports.

La déviation serait aussi un **désastre de santé publique**, car elle passerait à proximité des habitations de Verneuil et de Vernouillet. Pour combler le tout, elle passerait **à moins de 100m de deux écoles** : le collège et une nouvelle école maternelle à Vernouillet. Même si un mur anti-bruit est prévu sur cette partie du tronçon, rien n'est prévu pour éviter **l'exposition des enfants et des habitants** à la pollution de l'air causée par les voitures et les camions.

La déviation ne permettrait pas de réduire la circulation aux heures de pointe sur la RD 154, car elle ne modifierait pas l'emplacement des écoles de Verneuil, cause des principaux encombrements. De plus on peut se demander si elle réduirait réellement le trafic de transit, comme **il existe déjà une déviation par le nord de la ville**, le long de la voie ferrée, loin des habitations et écoles. Pour les voyageurs venant de l'est par le nouveau pont de Triel (D1), la déviation existante au nord est plus rapide que la RD 154 ou la future 2ème déviation au sud.

Quel serait alors l'intérêt de l'automobiliste dans cette 2ème déviation ? Le seul intérêt serait une liaison nord – ouest en passant par le nouveau pont d'Achères, qui est également très contesté. Cette liaison nord-ouest porte le nom de **future A104 bis**, pour laquelle la 2ème déviation de la RD 154 ne serait qu'un maillon : il manquerait encore d'autres portions de routes à travers les bois, pour rejoindre l'A13 depuis les Mureaux ou Chapet. Une fois ce réseau de routes supplémentaires construites, **cela emmènerait encore plus de camions et voitures sur notre commune** et ses environs.

Nos propositions pour réduire le trafic et son impact sur la RD 154 sans 2ème déviation :

Comme montré dans la figure plus haut, la déviation déjà existante au nord de Verneuil permet un déplacement plus rapide d'est en ouest que la RD 154, en tout cas en heure de pointe. En dehors des heures de pointe, la RD 154 est un peu plus rapide que la déviation au nord. Pour cela il faudrait **réduire la vitesse sur la RD 154** en y installant des dos d'ânes (ex : devant l'école Jean Jaurès) et en généralisant les zones 30 sur une grande partie de la RD 154. Cela aurait plusieurs effets bénéfiques :

- La déviation au nord serait plus rapide que la RD 154 même en dehors des heures de pointe, donc cela **réduirait le trafic** sur la RD 154.
- **Moins de bruits, moins de pollution et une meilleure sécurité** des cyclistes qui empruntent la RD 154 et des piétons qui traversent.
- Transformation de la RD 154 en **une rue commerçante agréable**.

Là où la RD 154 est suffisamment large, nous proposons d'installer une **piste cyclable sur les deux côtés**.

Nous souhaitons développer les alternatives à la voiture avec un **grand plan de mobilité** en faveur de la circulation douce et des transports en commun.

Nous prenons position fermement contre cette déviation, et les élections municipales sont l'occasion pour les citoyens d'exprimer leur opinion sur ce projet.

Pour en savoir plus :

*** Notre programme complet pour les municipales est sur <http://alternative-citoyenne-verneuil.fr> ***

L'association ADIV-Environnement de Verneuil a assemblé des documents très intéressants autour du sujet de la déviation, comme celui-ci : <http://www.adiv-environnement.org/projet-de-deviation-de-la-rd154-ou-en-est-on/>

Élections municipales à Verneuil-sur-Seine le 15 et 22 mars 2020

L'association « Bien vivre à Vernouillet » a également assemblé des informations de qualité, voir ici :

<http://www.bien-vivre-a-vernouillet.org/>



@PourVerneuil78

alternative-citoyenne-verneuil.fr